

# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000



Réunion du 7/02/2019



# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000

L'EPMP confie une mise à jour du diagnostic agricole et l'animation auprès des agriculteurs aux 3 Chambres d'agriculture présentes sur le territoire

## Les objectifs

Mise à jour du diagnostic agricole et une analyse de la valorisation du site Natura 2000 sur les exploitations concernées par ce site

# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000

## Le contenu de l'étude : un volet agricole prospectif - dynamique

- La mise à jour de données agricoles sur le territoire : données essentiellement statistiques
- Mise en évidence des différents systèmes d'exploitation agricole
  - Une proposition de typologie des exploitations de marais
  - L'évolution des pratiques sur le territoire
- La valorisation de Natura 2000 dans un projet de territoire agricole (lien entre biodiversité et agriculture)

# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000

## La méthode retenue

- Recherche bibliographique à partir de données existantes sur la partie statistiques : capitalisation de l'existant
- Elaboration d'une typologie des exploitations agricoles et rencontres individuelles d'exploitants agricoles (10 côté vendéen, 4 en Charente-Maritime et 4 en Deux Sèvres)
- Travail en réunions collectives (5) pour connaître les attentes, les difficultés posées, les impacts de Natura 2000 sur les exploitations agricoles

# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000

## Calendrier :

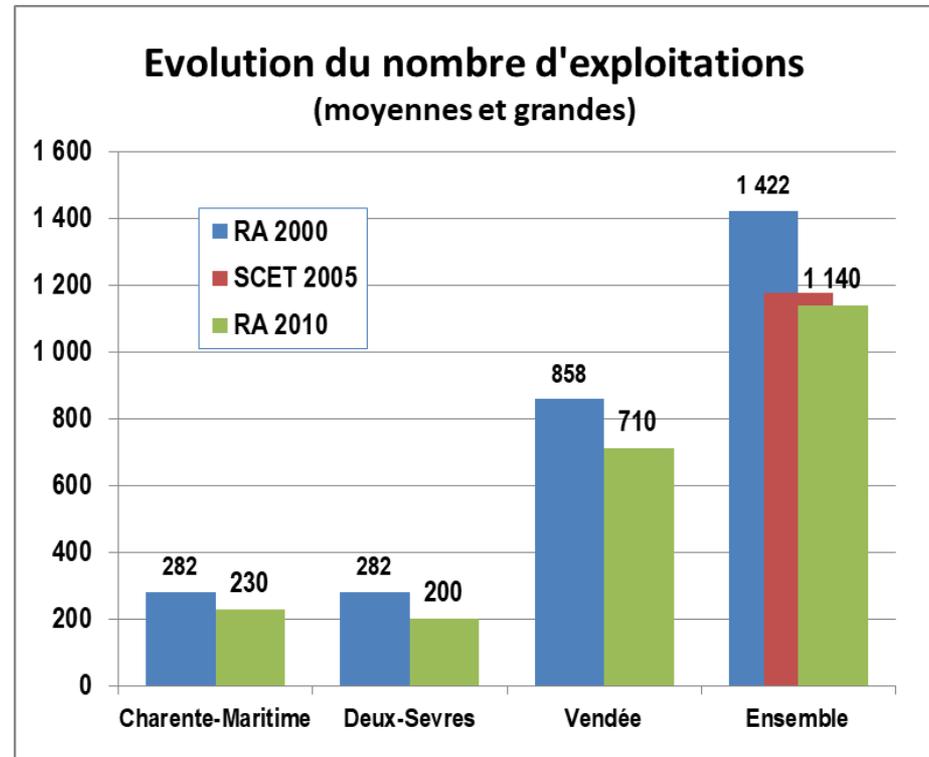
- Dernier semestre 2018: étude bibliographique – éléments statistiques
- Janvier 2019: Enquêtes auprès des exploitants
- 1<sup>ère</sup> quinzaine de mars: Rencontres des exploitants par réunions collectives
- Mai - juin 2019: Synthèse – rédaction et restitution

# Quelques statistiques

# Quelques données de cadrage issues du RA, Recensement Agricole, de 2010

**Près de 1 140 exploitations « moyennes et grandes » recensées en 2010 sur les 93 communes du Parc**

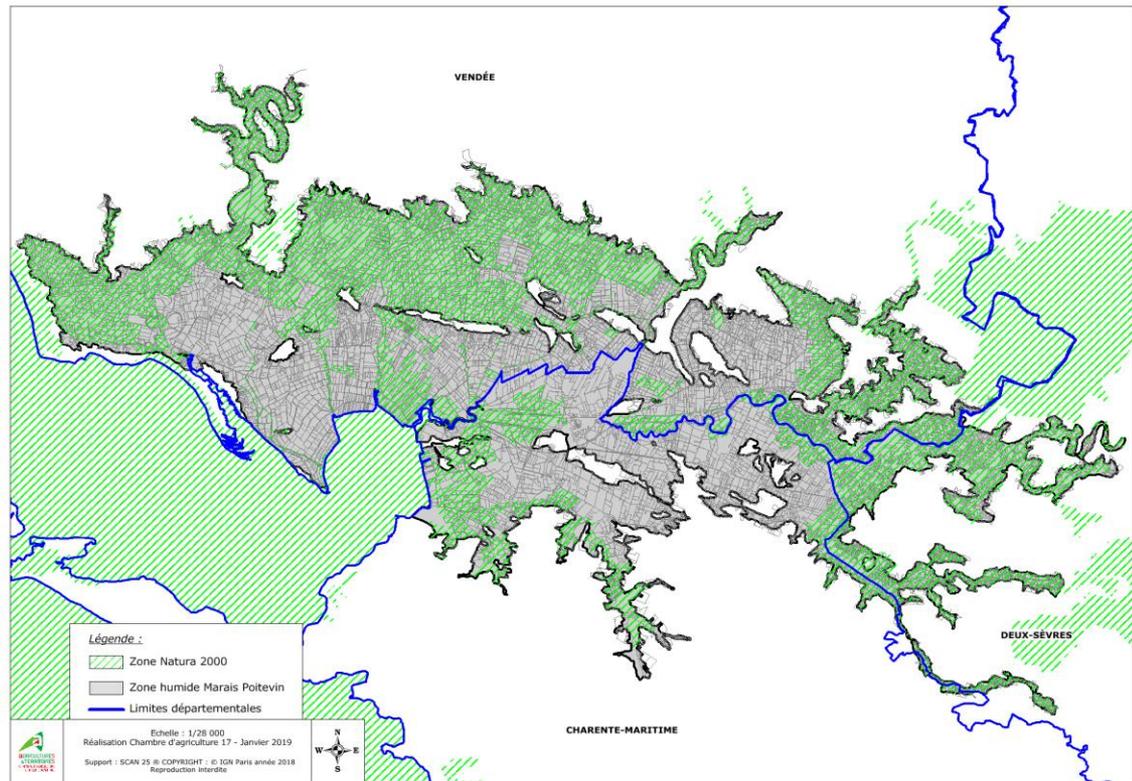
- **1 463 exploitations au total**
  - 300 classées dans la catégorie « petites exploitations »
- **Une SAU cultivée de 145 000 hectares**
- **570 exploitations détenaient un cheptel bovin (à minima secret stat.)**
  - 74 000 têtes
  - Contre 870 exploitations et 83000 têtes en 2000
- **Aujourd'hui ?**
  - Moins 2,5% par an en NA...



# Quelques données de cadrage issues des déclarations PAC

## La zone humide du Marais Poitevin couvre 97 000 ha

- **Répartie entre**
  - La Vendée : 63 920 ha
  - La Charente-Mte : 24 680 ha
  - Les 2 Sèvres : 8 490 ha
- **Elle comprend**
  - des surfaces artificialisées (routes...)
  - des surfaces naturelles (fossés, friches...)
  - des surfaces boisées (peupleraies...)
  - des surfaces agricoles non déclarées à la PAC et déclarées à la PAC



**La SAU «PAC» : 79 837 ha (RPG 2017)**



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
CHARENTE-MARITIME



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DEUX-SÈVRES

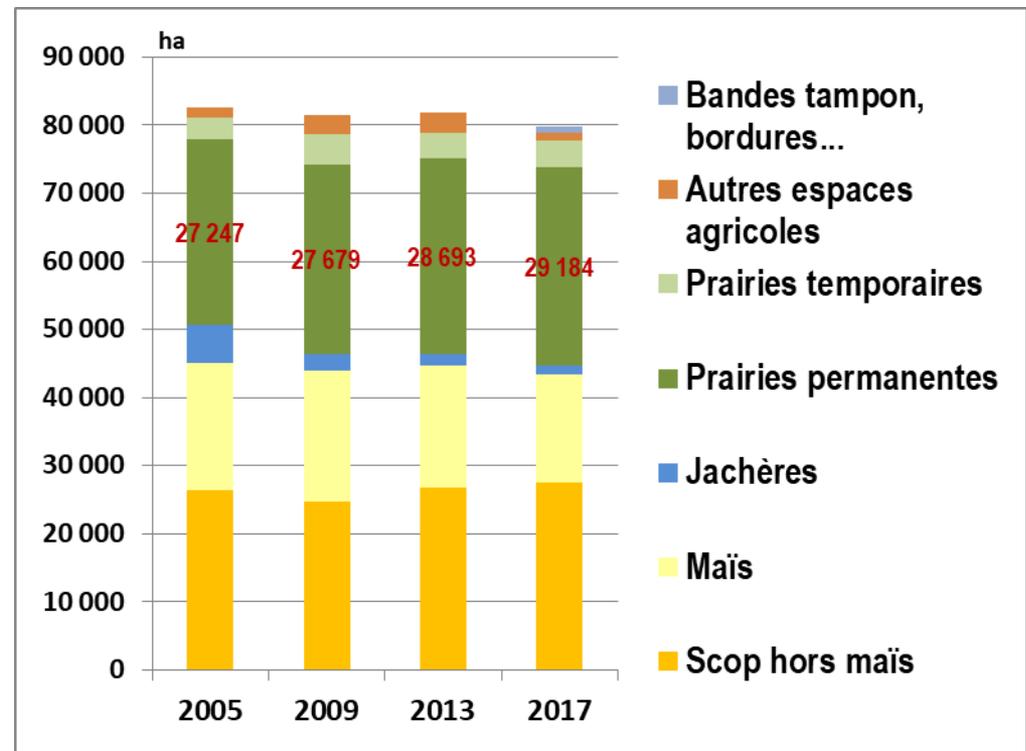


AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE

# Quelques données de cadrage issues des déclarations PAC

## L'occupation de la surface agricole dans la zone humide reste relativement stable depuis 2005

- **1 500 à 2 000 ha en moins en 2017**
  - Des surfaces déclarées inférieures depuis 2015 (SNA fossés, cours d'eau...)
  - Des modalités de traitement à vérifier : parcelles entières ou non (DRAAF-ASP et CA)
- **Légère hausse des surfaces en prairies permanentes**
  - « Plus de 5 ans en herbe »
- **Des catégories nouvelles...**

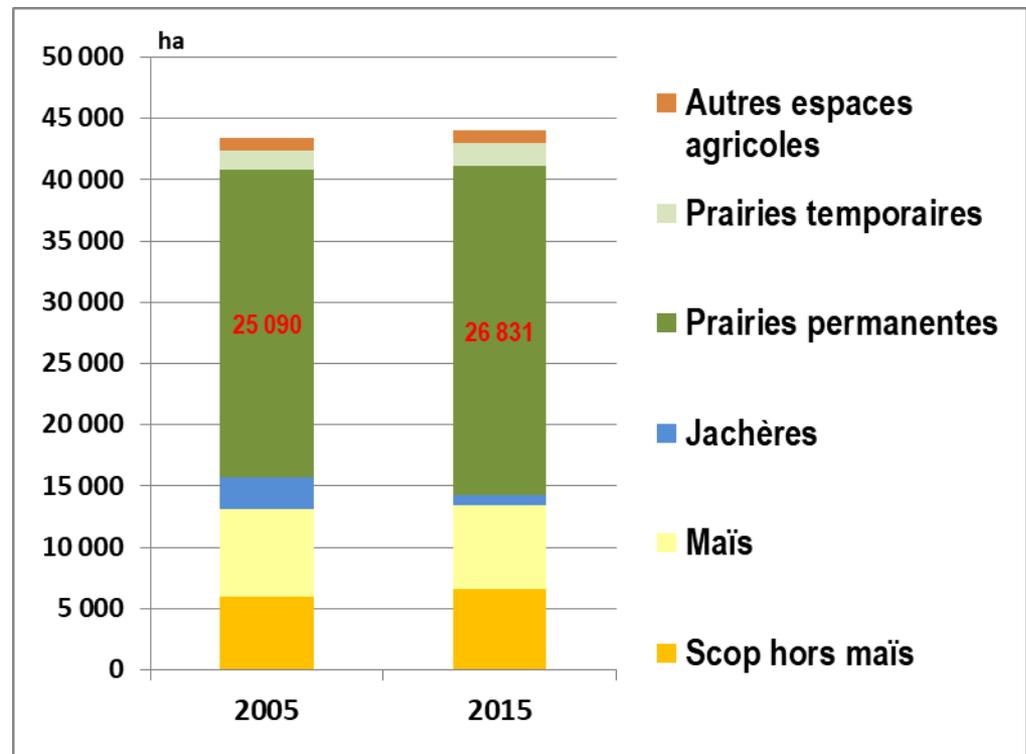


# Quelques données de cadrage issues des déclarations PAC - RPG

## En zone Natura 2000, des évolutions à approfondir ...

- Environ 44 000 ha jusqu'à présent
  - Données DRAAF – ASP
- En recul de 2 500 ha (traitement du RPG 2017)
- Une approche à vérifier.

La quasi-totalité des prairies permanentes de la zone humide est située en zone Natura 2000



# **Le Marais poitevin et les exploitations agricoles**

# Une analyse des exploitations qui s'appuie sur le Registre Parcellaire graphique (RPG)

**Les exploitations prises en compte : celles qui mettent en valeur le marais : une/des parcelle(s) de la Zone humide**

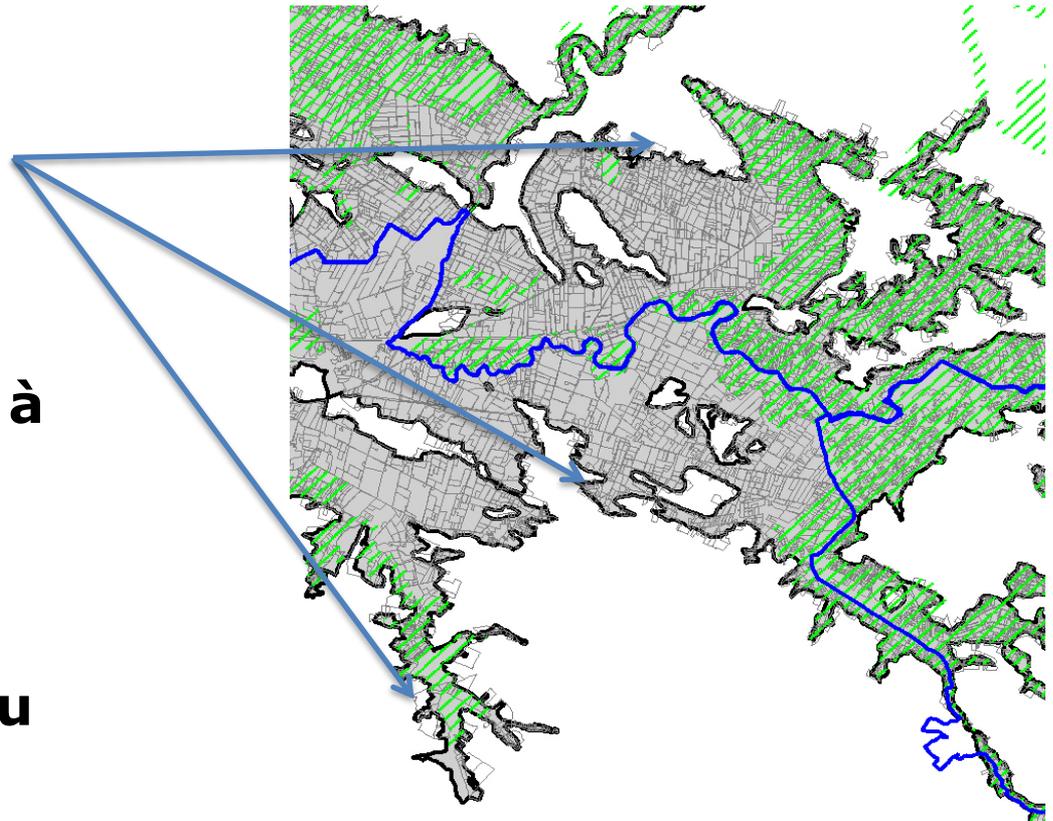
- **Une approche possible grâce au traitement du RPG**
- **En rattachant les parcelles à des exploitations**
  - Pas uniquement celles localisées sur les communes du Parc
- **Et en compilant des données générales disponibles par ailleurs**



# Une analyse des exploitations qui s'appuie sur le Registre Parcellaire graphique (RPG)

## Surface « ajustée » et surface « entière »

- **Concerne les parcelles en « limite » de zone**
- **La surface cumulée des parcelles « entières » s'élève à 86 872 ha**
  - Soit 7 036 ha en plus
  - Soit 8,8%
- **Les surfaces prises en compte au niveau des exploitations portent sur les parcelles entières**



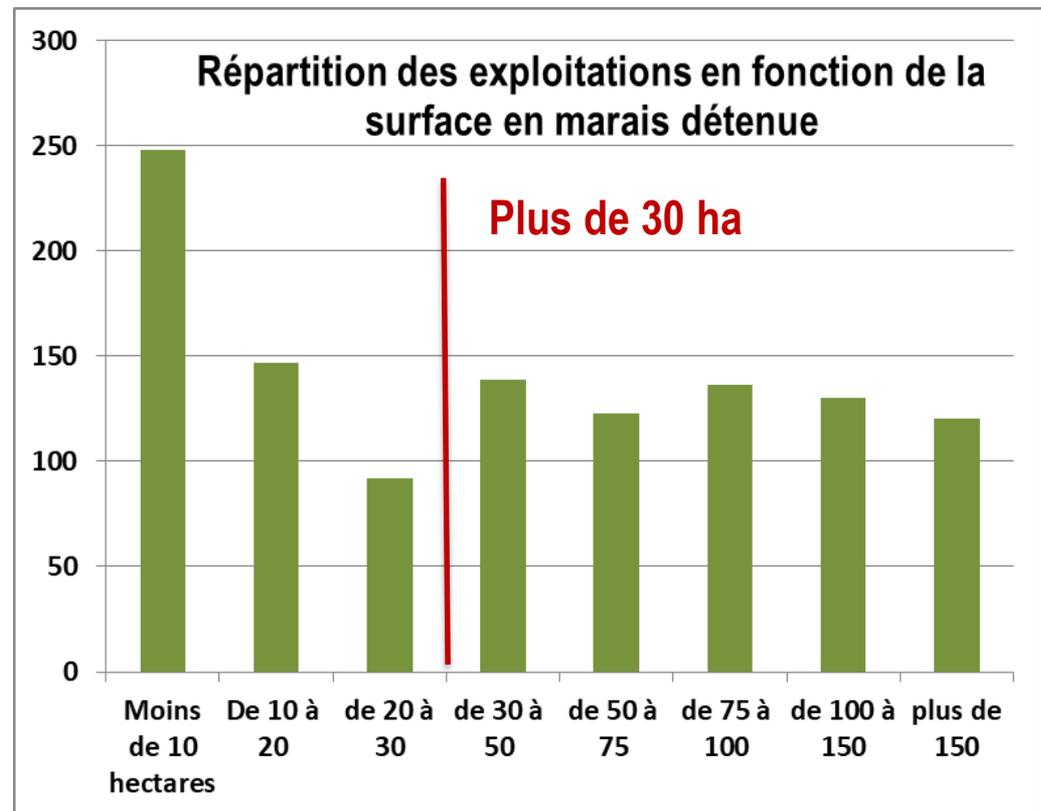
# 85 % des surfaces « identifiées » et reliées à une exploitation avec , au total, 1 135 exploitations

Territoire	Surface Zone humide	Surface agricole PAC RPG 2017 Parcelles ajustées	Surface agricole PAC RPG 2017 Parcelles entières	Surfaces agricoles PAC identifiées	% (Surf. Identif./ Par. E.)	Exploitations identifiées
Charente-Mte (2014)	24 680	20 725	22 781	19 828	87%	307
Deux-Sèvres	8 490	4 358	5 513	5 444	98%	191
Vendée (2014)	63 920	54 753	58 577	48 846	83%	637
<b>Zone humide</b>	<b>97 090</b>	<b>79 837</b>	<b>86 872</b>	<b>74 118</b>	<b>85%</b>	<b>1 135</b>

- **Parmi les surfaces non « identifiées » : des communaux pour une surface d'environ 1 000 ha (sur 2 000)**

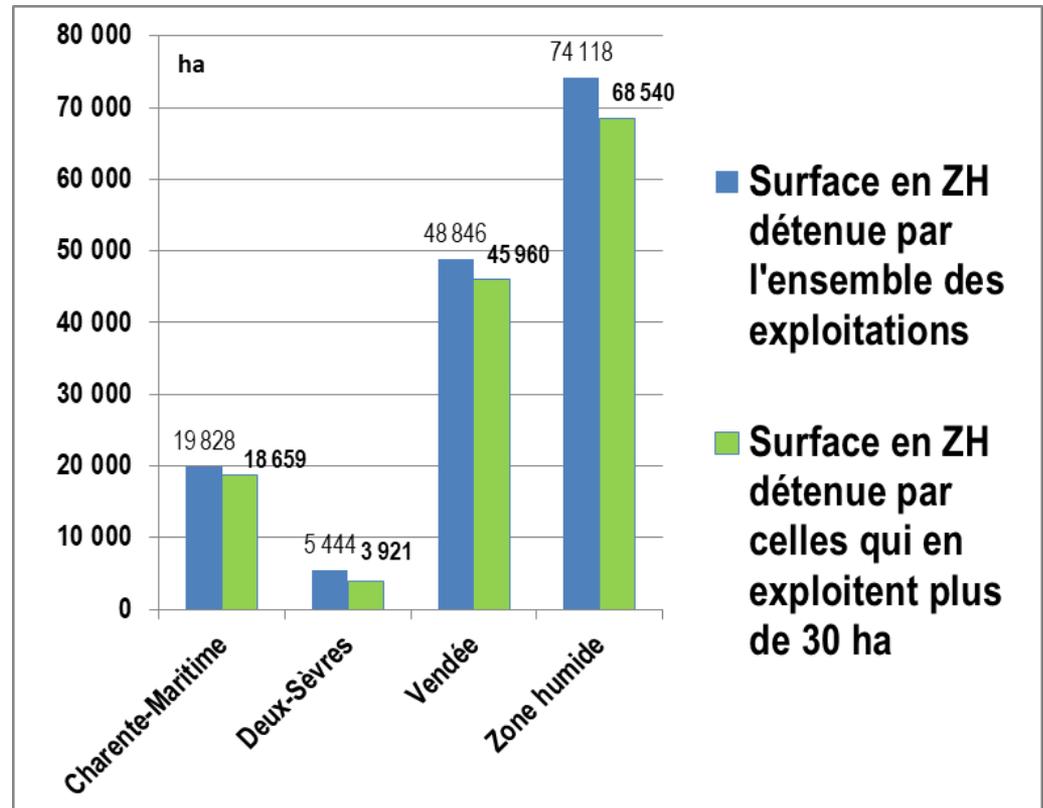
# La surface en Zone humide détenue par exploitation est très variable entre les exploitations

Territoire	Exploitations	
	Ensemble	Plus de 30 ha
Charente-Mte	307	196
Deux-Sèvres	191	61
Vendée	637	391
<b>Zone humide</b>	<b>1 135</b>	<b>648</b>



# La Zone humide est majoritairement mise en valeur par les exploitations qui en détiennent plus de 30 ha

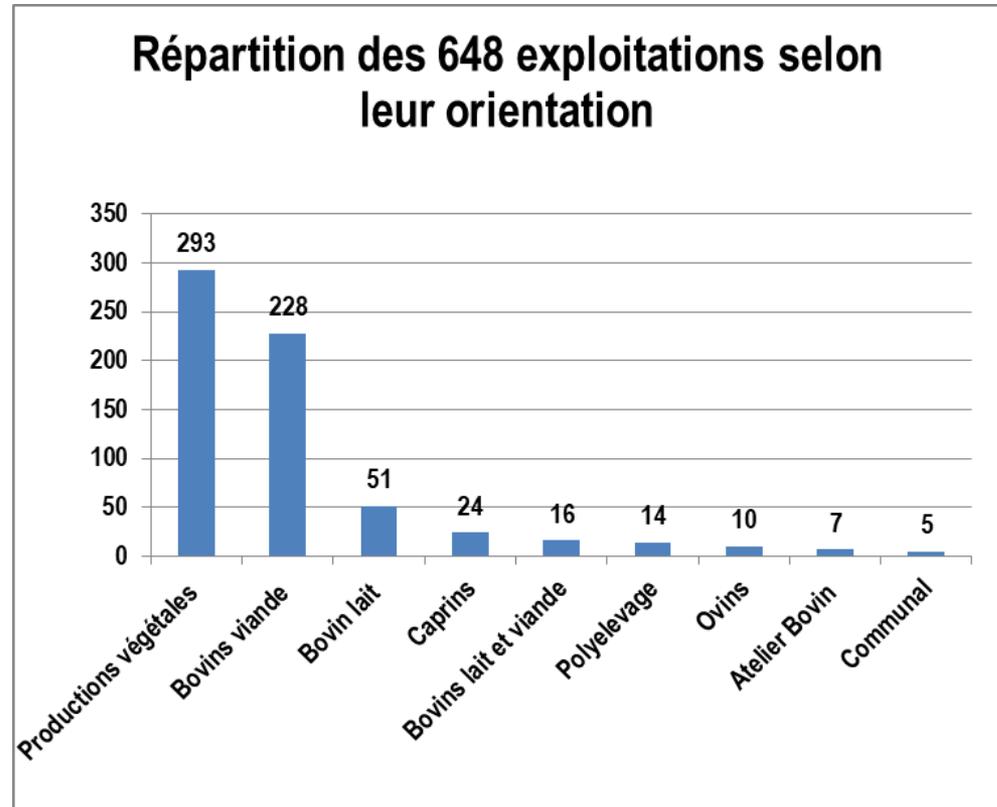
- **Ces exploitations mettent en valeur 68 540 ha**
- **92% de la Zone humide est donc valorisée par 57% des exploitations**
  - Et 88% des prairies permanentes
- **D'où l'option prise de se « focaliser » sur ces 648 exploitations.**



**648 exploitations qui s'appuient  
sur les productions végétales et  
l'élevage bovin**

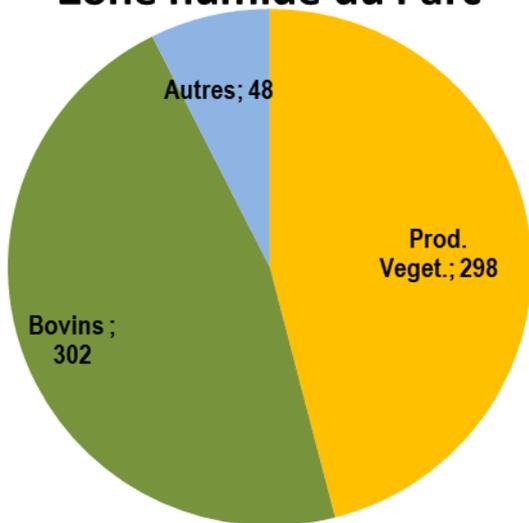
# Un classement des exploitations reposant sur la présence ou non d'élevage, puis sur le type d'élevage

- **Les exploitations spécialisées en productions végétales totalisent 45% de l'ensemble**
- **Les exploitations comportant un élevage en représentent plus de la moitié**
- **L'élevage bovin est dominant**
  - Les élevages caprins et ovins sont peu nombreux

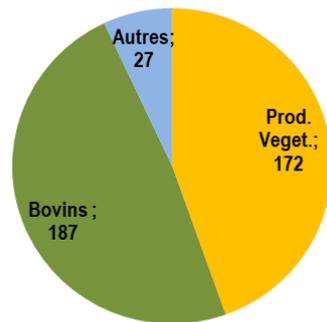


# Un classement des exploitations reposant sur la présence ou non d'élevage, puis par le type d'élevage

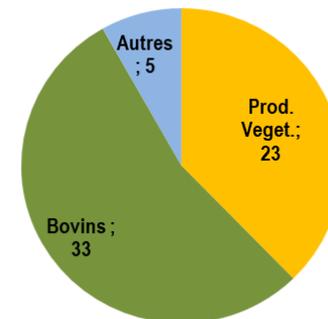
## Zone humide du Parc



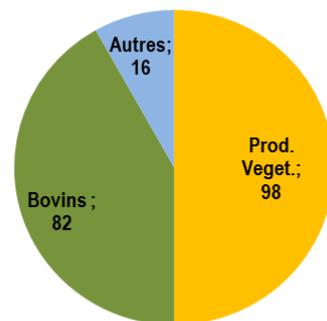
## Vendée



## Deux-Sèvres



## Charente-Maritime



- **Des orientations globalement comparables entre les départements**

## Zone humide : qui cultive quoi ?

Exploitations à orientation...	Total (ha)	Scop hors maïs (ha)	Maïs (ha)	SFP (ha)	Dont Prairies permanentes
Productions végétales	31 744	19 843	7 136	3 893	3 231
Bovins viande	23 638	6 010	2 954	14 435	13 637
Bovins lait	4 805	1 871	741	2 099	1 559
Caprins	2 348	1 287	394	634	416
Bovins lait et viande	1 629	269	467	879	759
Polyelevage	1 812	175	169	1 459	1 283
Ovins	1 167	659	81	419	271
Atelier Bovin	468	259	48	159	153
Communaux	929	0	0	923	923
<b>Total Zone humide</b>	<b>68 540</b>	<b>30 373</b>	<b>11 990</b>	<b>24 901</b>	<b>22 230</b>

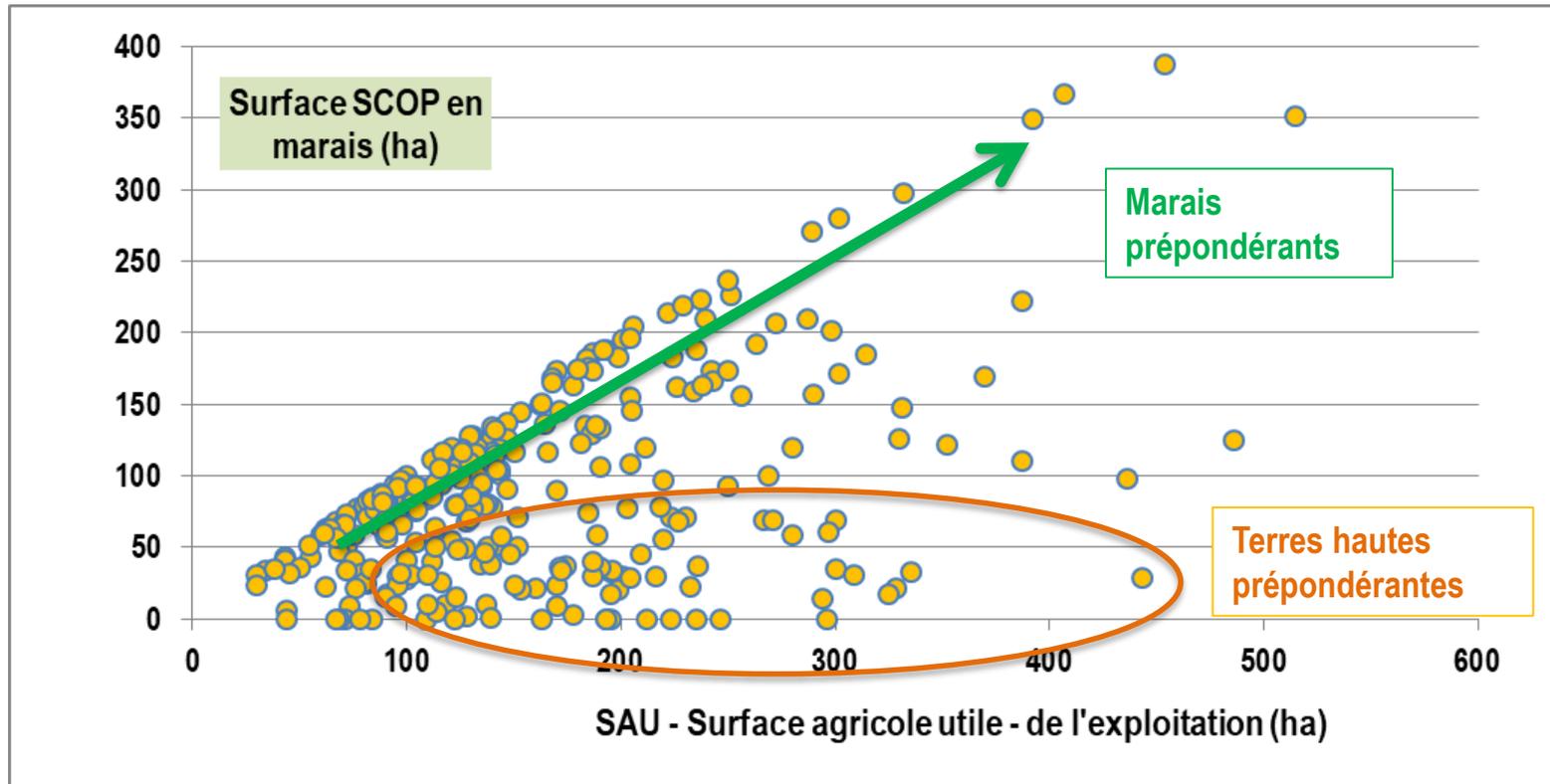
# **Les principales caractéristiques des exploitations**

# Les principales données pour les 293 exploitations à orientation productions végétales

- **Elles se répartissent de la façon suivante**
  - 98 en Charente-Maritime
  - 23 en Deux-Sèvres
  - 172 en Vendée
- **Le nombre total d'exploitants s'élève à 420**
  - Une moyenne de 1,43 UTA par exploitation
- **La SAU qu'elles cultivent approche 49 000 ha**
  - Une moyenne de 166 ha par exploitation
- **Elle se situe pour les 2/3 sur la Zone humide**
  - Pour 1/3 hors sur les terres hautes
- **Avec des disparités marquées**

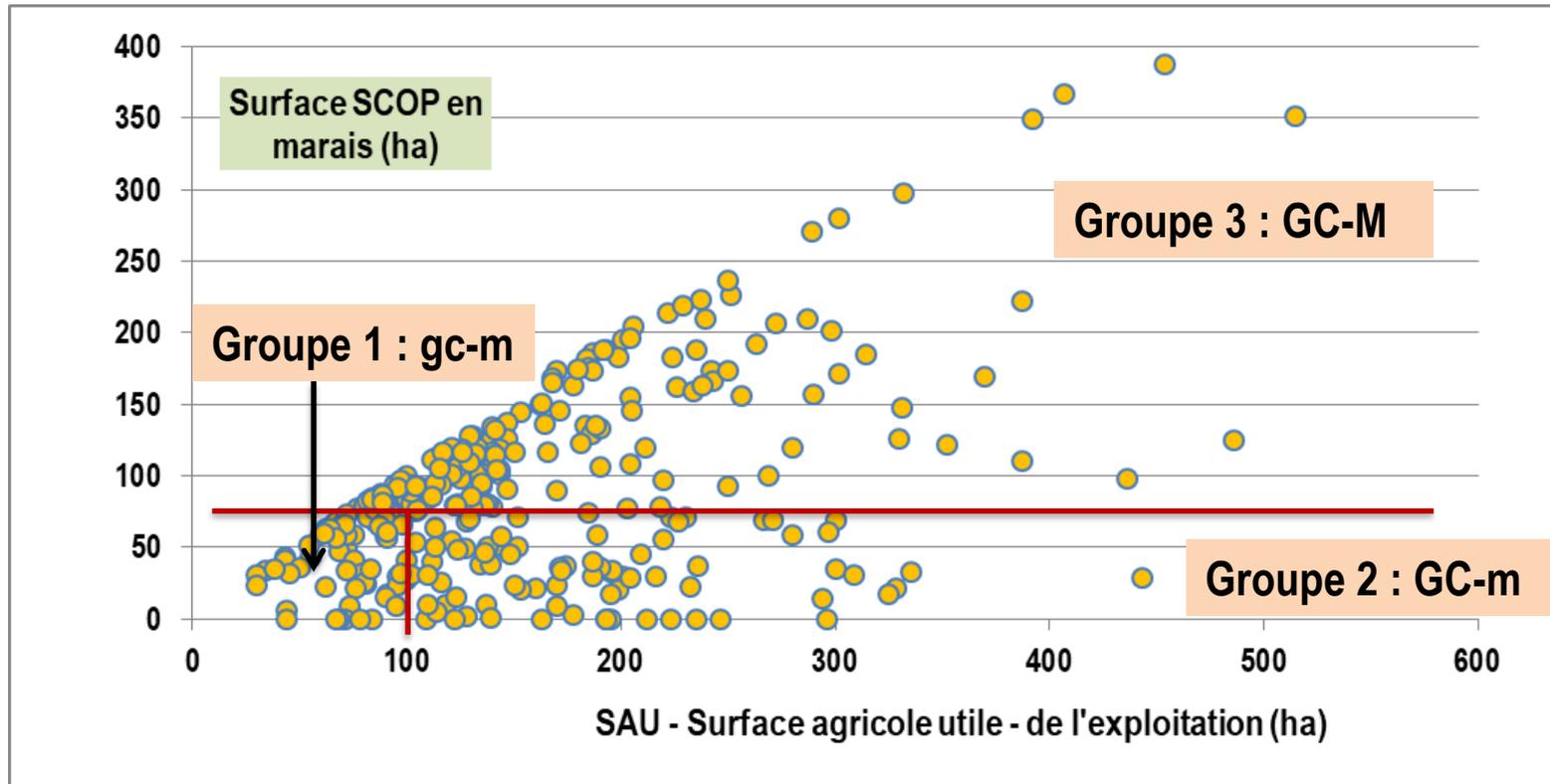
# Les principales données pour les 293 exploitations à orientation productions végétales

## De nombreuses exploitations reposant sur le marais



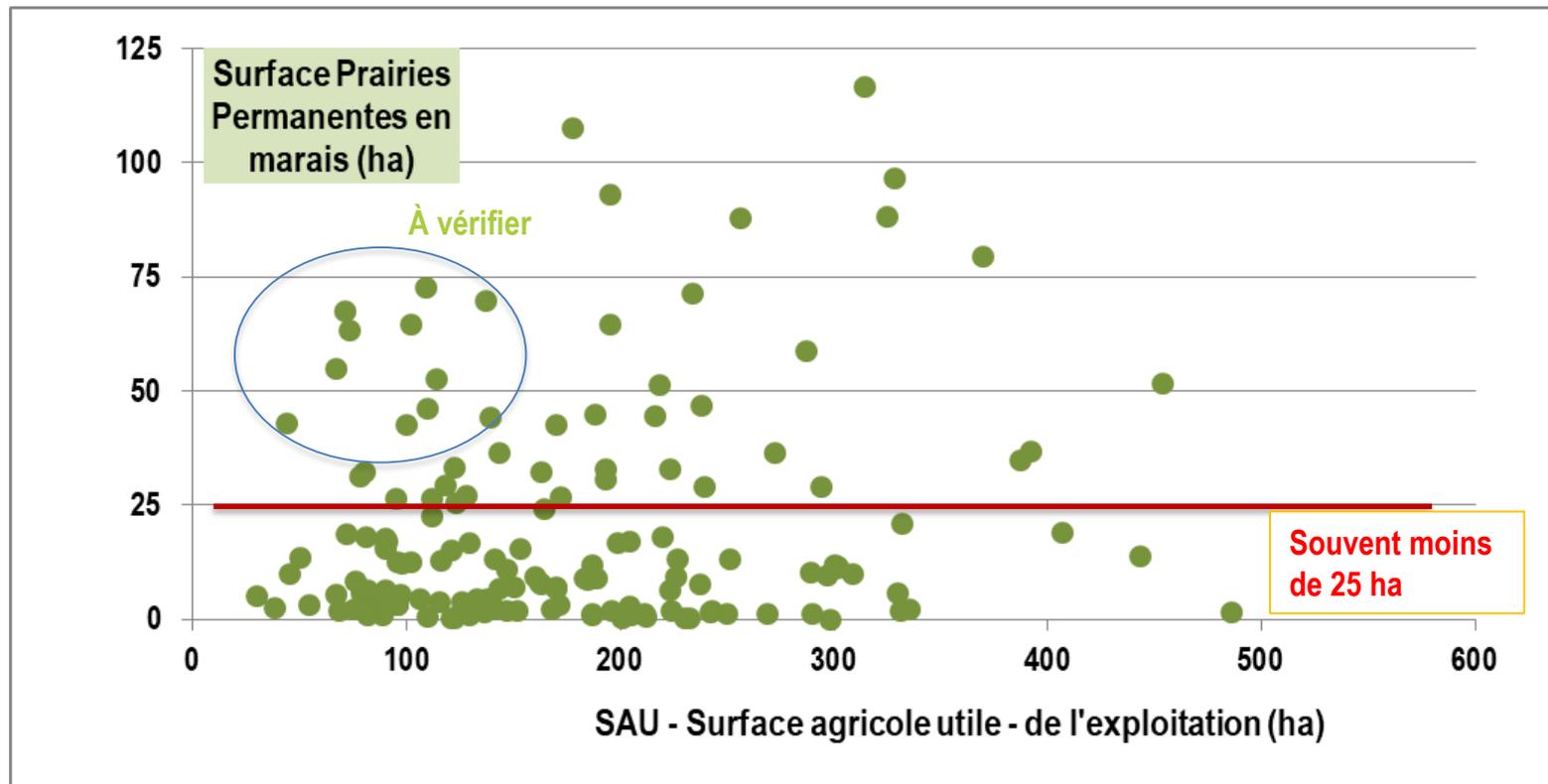
# Les principales données pour les 293 exploitations à orientation productions végétales

## Trois grands types d'exploitations distingués



# Les principales données pour les 293 exploitations à orientation productions végétales

Elles comptent une SFP de 4 800 ha (10 % SAU)



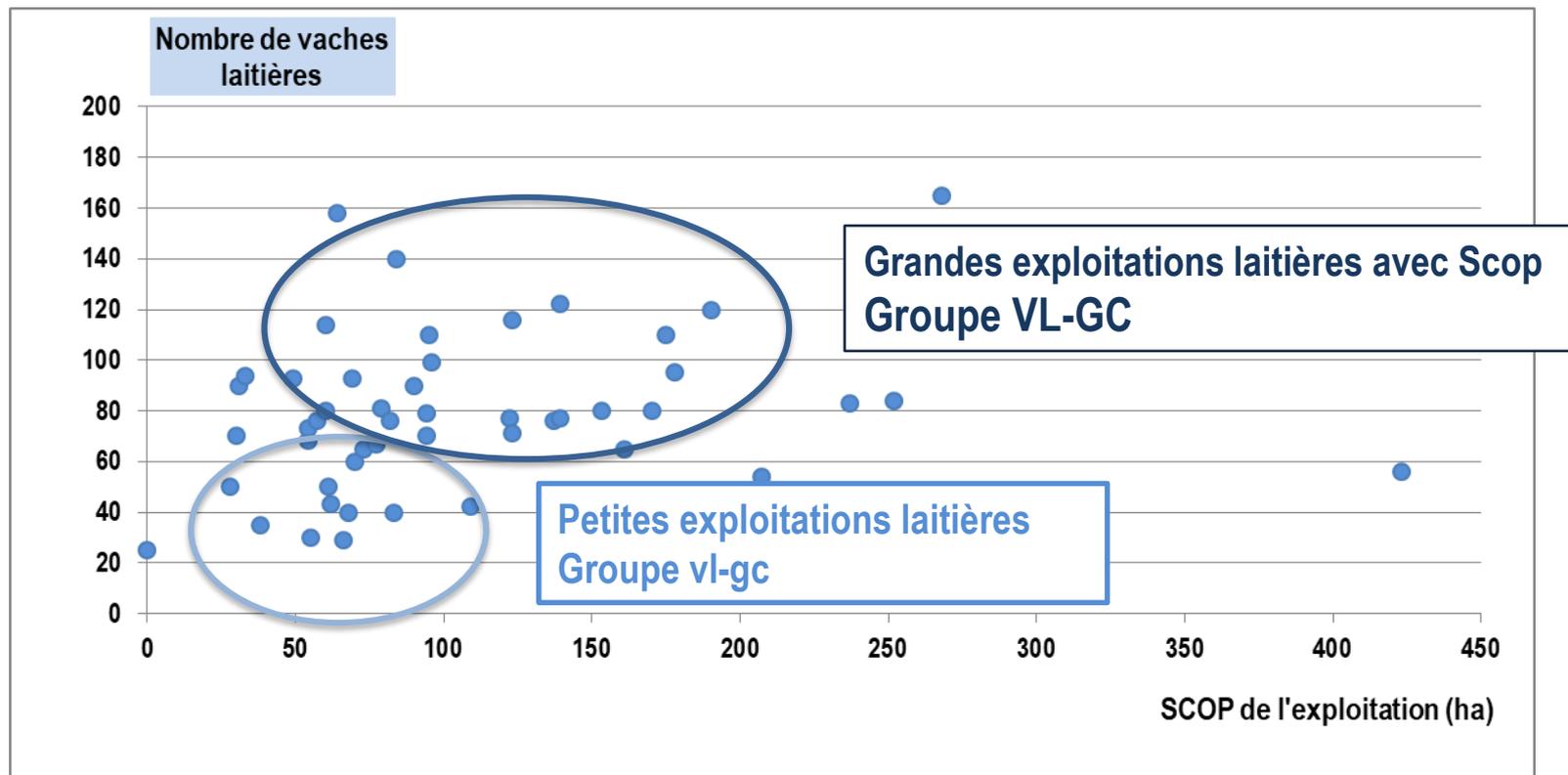
Localisées en marais pour 3 900 ha

# Les principales données pour les 51 exploitations laitières

- **Elles se répartissent de la façon suivante**
  - 19 en Charente-Maritime
  - 2 en Deux-Sèvres
  - 30 en Vendée
- **La SAU qu'elles cultivent atteint 9 180 ha**
  - Une moyenne de 180 ha par exploitation
- **Le nombre de VL détenues s'élève à 3918 têtes**
  - Une moyenne de 77 VL par exploitation
- **Le nombre total d'exploitants s'élève à 102**
  - Une moyenne de 2 UTA par exploitation
- **La SAU compte 60% de SCOP et 35% de SFP**
  - Une moyenne de 30 ha de PP en marais

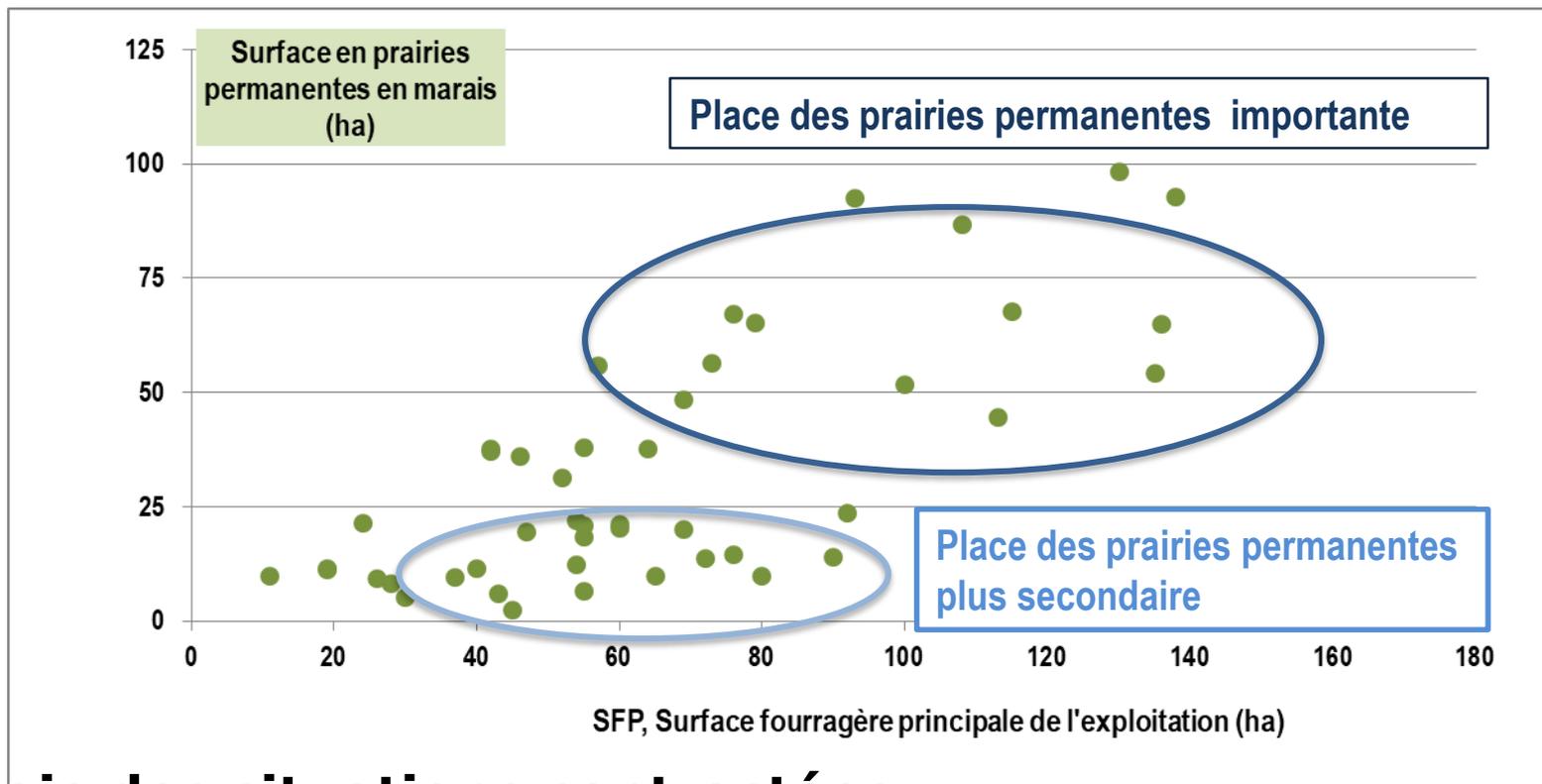
# Les principales données pour les 51 exploitations laitières

## Une majorité d'exploitations de dimension importante



# Les principales données pour les 51 exploitations laitières

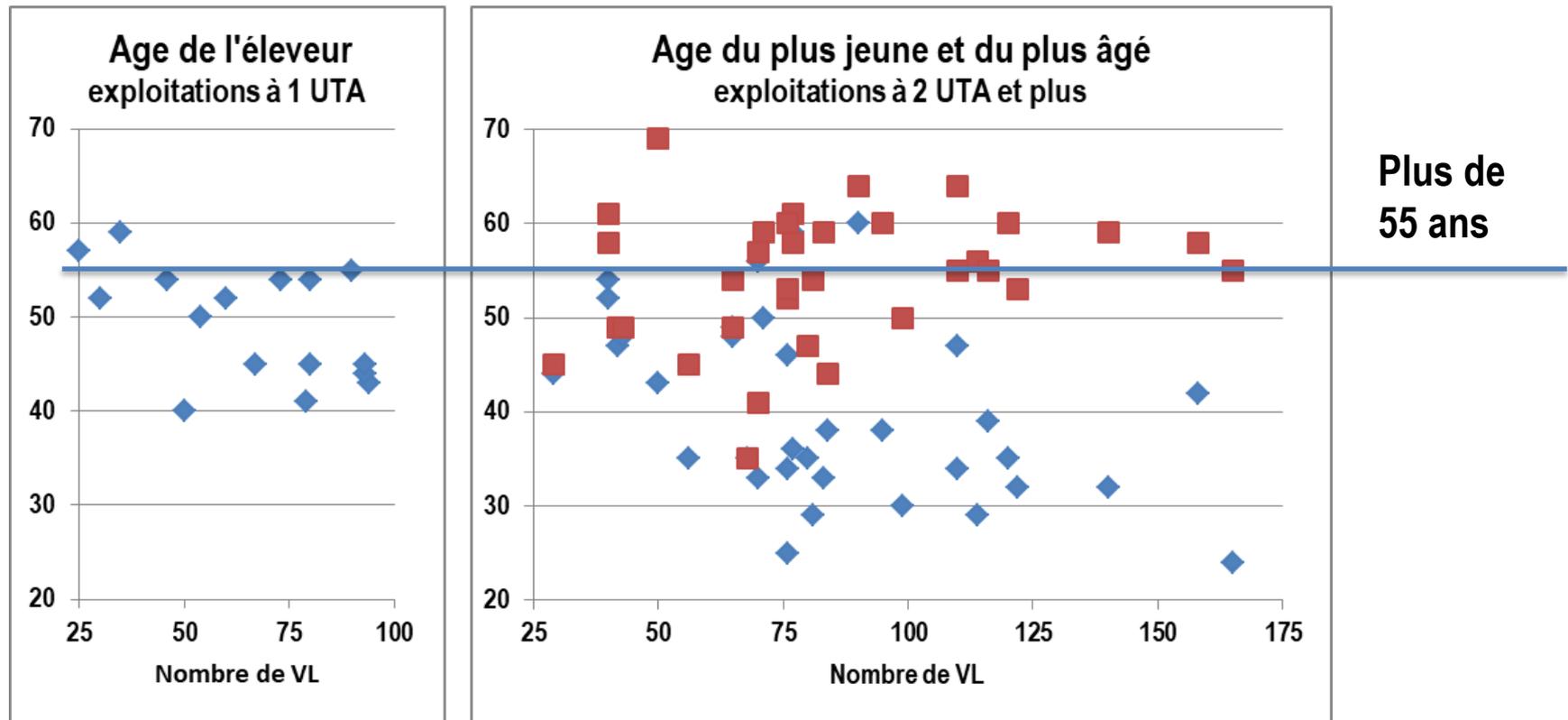
La SFP atteint 3200 ha, dont 60% de prairies permanentes



Mais des situations contrastées

# Les principales données pour les pour les 51 exploitations laitières

## La transmission en élevage lait : une des problématiques

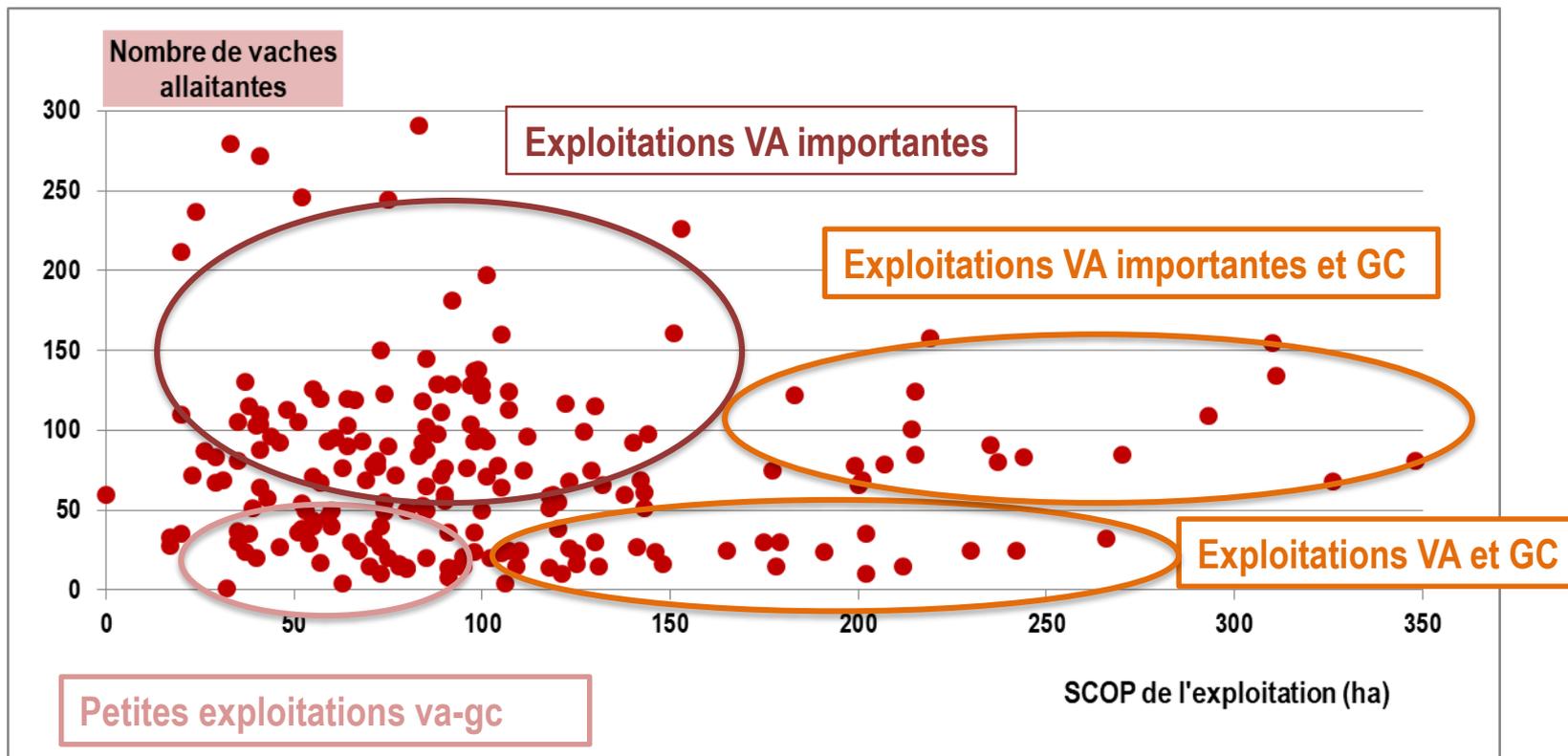


# Les principales données pour les 228 exploitations viande bovine

- **Elles se répartissent de la façon suivante**
  - 52 en Charente-Maritime
  - 24 en Deux-Sèvres
  - 152 en Vendée
- **La SAU qu'elles cultivent atteint 42 622 ha**
  - Une moyenne de 187 ha par exploitation
- **Le nombre de VA s'élève à 17 873 têtes**
  - Une moyenne de 78 VA par exploitation
- **Le nombre total d'exploitants s'élève à 360**
  - Une moyenne de 1,6 UTA par exploitation
- **La SAU compte 50% de SCOP et 47% de SFP**
  - Une moyenne de 60 ha de PP en marais

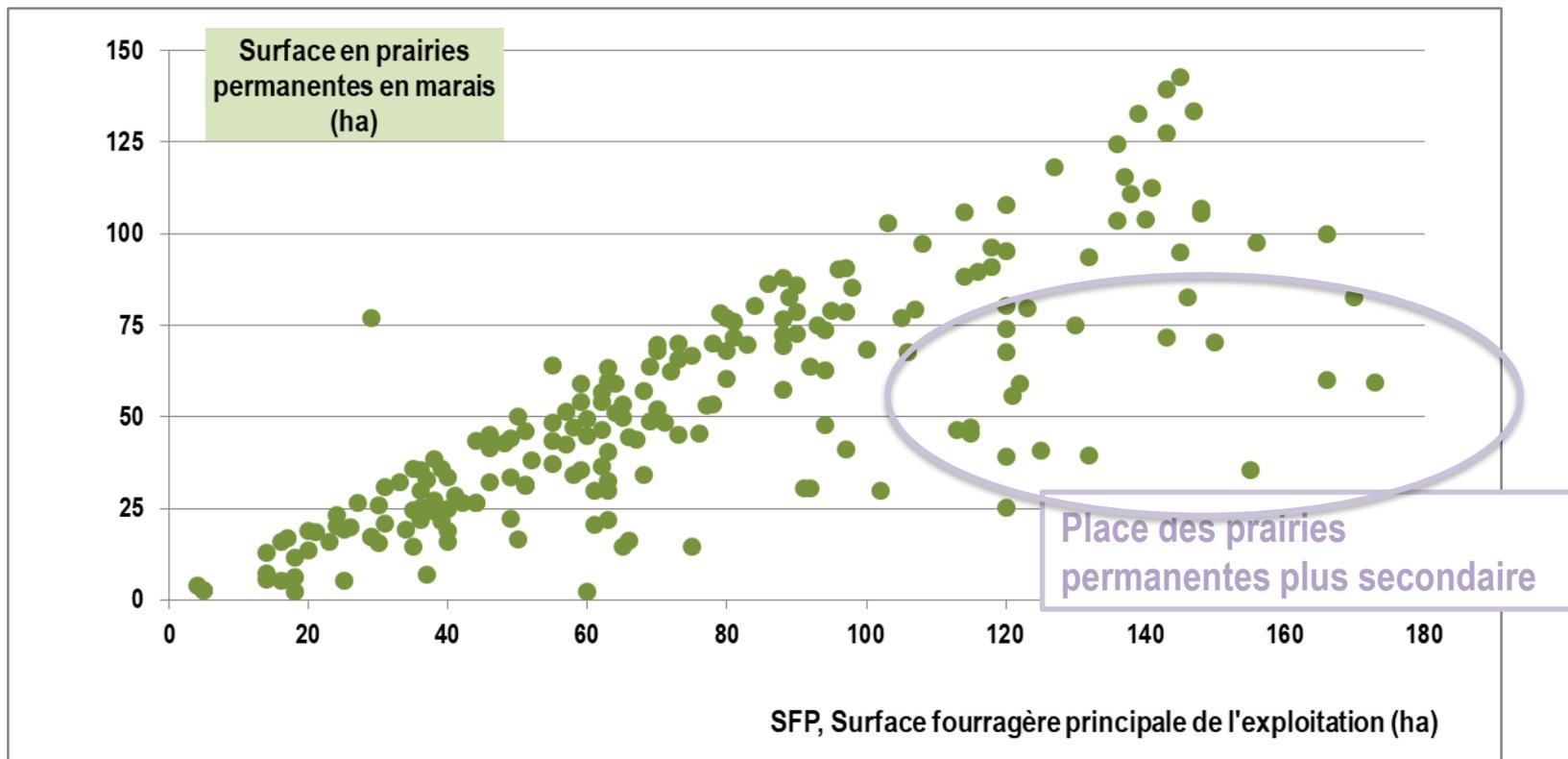
# Les principales données pour les 228 exploitations viande bovine

## Des structures importantes «composées» différemment



# Les principales données pour les 228 exploitations viande bovine

La SFP atteint 19800 ha dont 70% de prairies permanente.



**Elevage allaitant et PP vont de pair**

# Les principales données pour les 24 exploitations ayant des caprins

- **Elles se répartissent de la façon suivante**
  - 9 en Charente-Maritime
  - 1 en Deux-Sèvres
  - 14 en Vendée
- **La SAU qu'elles cultivent atteint 3 545 ha**
  - Une moyenne de 147 ha par exploitation
- **Le nombre de chèvres s'élève à 11 121 têtes**
  - Une moyenne de 460 chèvres par exploitation (de 120 à plus de 1 000)
- **Le nombre total d'exploitants s'élève 45**
  - Une moyenne de 1,9 UTA par exploitation
- **La SAU compte 70% de SCOP et 30% de SFP**
- **Cette SFP est constituée pour moitié de Prairies permanentes situées en zone humide**
  - Une moyenne de 17 ha par exploitation et 6 exploitations ayant plus de 30 ha

# Les principales données pour les autres orientations

- **Les 14 exploitations polyculture élevage**
  - Des associations caprins et bovins viande : 10
  - Des associations ovins et bovins viande : 4
- **Les 10 exploitations ovines**
  - En moyenne 160 hectares et 270 brebis
  - 600 ha de SFP dont 270 ha de prairies permanentes en zone humide
  - 4 ont plus de 30 ha de prairies permanentes
- **Les 16 exploitations Bovins lait et viande**
  - Des exploitations importantes : 230 ha de moyenne
  - En moyenne 3 exploitants
  - 78 VL et 50 VA

# Éléments de réflexions

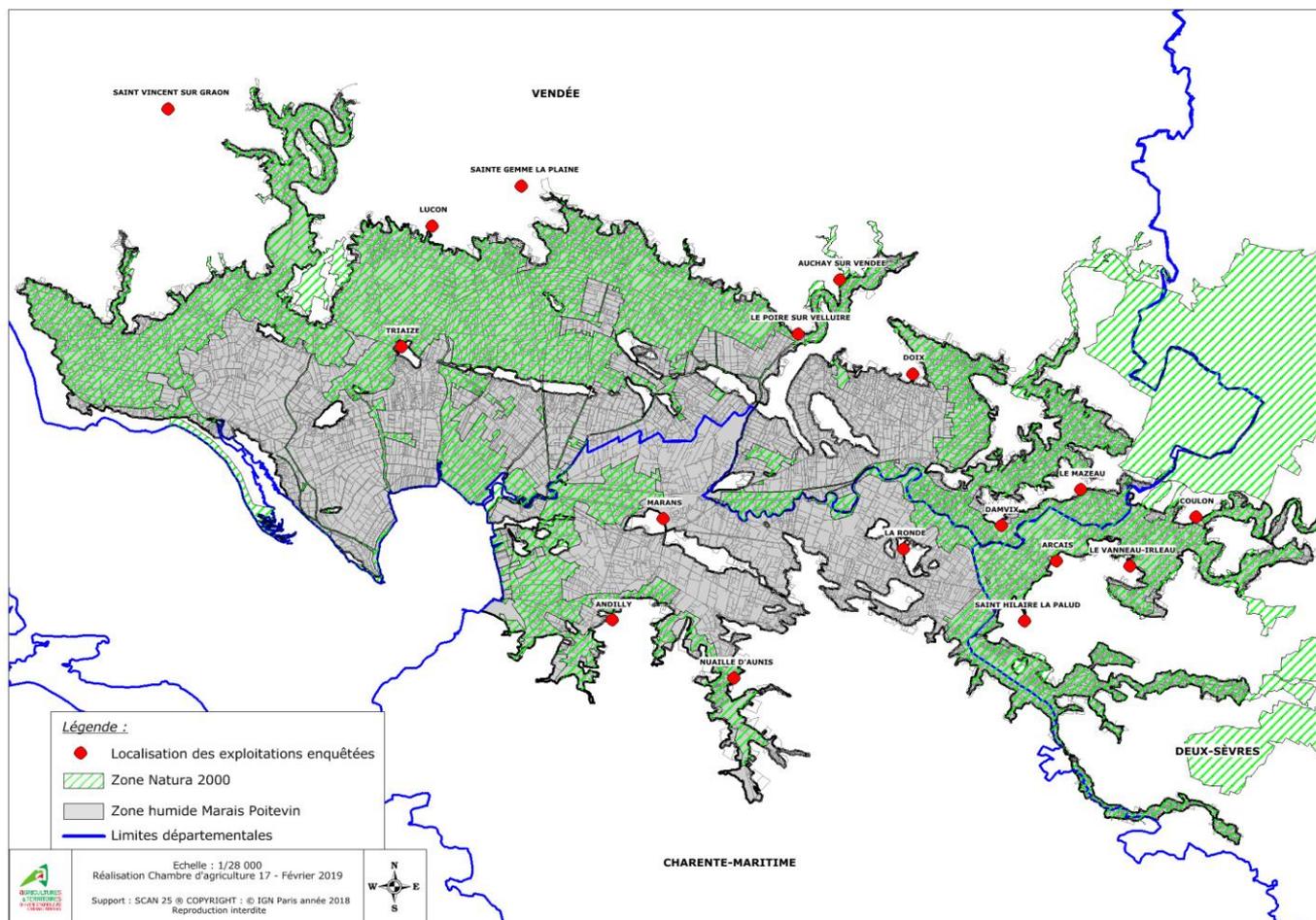
- **Des structures d'exploitations de plus en plus importantes**
- **Des conséquences en terme de charges de travail**
  - Notamment en élevage
- **Des conséquences en terme de capitaux compte tenu de niveaux d'actif (CGO 2017) de :**
  - 2 500 €/ha de en grandes cultures
  - 4 000 €/ha en bovin lait
  - 3 400 €/ha en bovin viande
- **S'intéresser aux exploitations du marais mettant en valeur ce milieu, les prairies, ... c'est aussi et avant tout s'intéresser aux exploitations dans leur globalité, avec leurs problèmes, projets...**

# **Les exploitations enquêtées selon la typologie mise en place**

# Enquêtes : nombre et répartition

Exploitations classées par groupe	17		79		85		Ensemble	
	Nombre	Enquêtes	Nombre	Enquêtes	Nombre	Enquêtes	Nombre	Enquêtes
<b>Productions végétales</b>	<b>98</b>		<b>23</b>	<b>1</b>	<b>172</b>	<b>2</b>	<b>293</b>	<b>3</b>
	1		2		2		5	
Petites exploitations céréalières (gc-m)	30		3		25		58	
Exploitations céréalières mixte TH-marais (GC-m)	21		12	1	44	1	77	2
Exploitations céréalières avec marais (GC-M)	46		6		101	1	153	1
<b>Bovin lait (VL uniquement)</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>51</b>	<b>2</b>
	0		0		1		1	
Petites exploitations laitières (vl-gc)	4		0		7		11	
Exploitations laitières importantes (VL_GC)	15	1	2		22	1	39	2
<b>Bovin viande</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>152</b>	<b>6</b>	<b>228</b>	<b>10</b>
	3		3		1		7	
Petites exploitations viande et céréales (va-gc)	23	1	3	1	23	1	49	3
Exploitations viande avec céréales (va-GC)	12		2		15	1	29	1
Exploitations VA importantes (VA-gc)	11	1	15	1	96	2	122	4
Exploitations VA importantes avec céréales (VA_GC)	3		1		17	2	21	2
Bovin Lait et viande	7	1	4	1	5		16	2
Caprins (chèvres uniquement)	9		1		14		24	
Ovins (brebis uniquement)	5		0		5		10	
Atelier Bovin (taur_Gén uniquement)	4		3		0		7	
Polyelevage (combinaison bovins-autres)	2		4		8	1	14	1
Communal					5		5	
<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>4</b>	<b>61</b>	<b>4</b>	<b>391</b>	<b>10</b>	<b>648</b>	<b>18</b>

# Les exploitations enquêtées



# Quelques résultats suite aux enquêtes

# Les engagements environnementaux sur ce territoire : MAE et ICHN

## Les MAE

Sur les 16 exploitations questionnées, 11 contractualisent des MAE et 5 d'entre elles ont arrêté

Les types de MAE contractualisées :

- 9 cumulent des MAE PH1 et MAE PH2
- 1 cumule des MAE PH1, MAE PH2 et MO3B
- 1 avec une NISO HE 201

Les MAE sur l'exploitation représente entre 2 et 10% du chiffre d'affaires de l'exploitation

# Les engagements environnementaux sur ce territoire : MAE et ICHN

## Les raisons pour mettre en place des MAE

- Maintien des prairies permanentes et de l'élevage
- Production de fourrage pour les animaux
- Nécessité économique, aspect financier
- Un compromis entre les exigences du cahier des charges/productivité de la parcelle/niveau d'aides
- Peu d'intérêt économique de certaines parcelles et de plus qui sont parfois éloignées du siège d'exploitation

## Certains ont contractualisés et arrêtés : pourquoi?

- Trop de contraintes : cahier des charges : date de fauche, engrais, contrôles
- Report des financements alors que les cahiers des charges sont respectés
- Une perte de production en quantité et qualité et les MAE ne compensent pas les pertes de production

# Les engagements environnementaux sur ce territoire : MAE et ICHN

## L'ICHN

12 exploitations sur les 16 enquêtées déclarent avoir touchées ICHN  
3 exploitations seulement auraient touchées l'ICHN complémentaire,  
7 non et 3 ne savent pas

## Les questionnements/ICHN

- Plus facile de toucher ICHN que MAE car moins de contraintes
- Les MAE + ICHN = maintien des prairies permanentes et de l'élevage
- Déclaration ICHN difficile à faire : très souvent délégation
- Problématique des communes sorties des zones défavorisées :  
perte de l'ICHN = pertes importantes sur certaines exploitations  
où installation de jeunes parfois
- Distorsions importantes entre zones favorisées et zones défavorisées

# Influence de Natura 2000 sur l'exploitation

## Réaction des exploitants agricoles sur les MAE

# Avantages et points positifs du dispositif MAE

- **Aide financière indispensable au maintien de l'élevage sur le marais (75%)**
  - « Aide non négligeable »
  - « Contraintes raisonnables »
  - « Acceptable au regard du cahier des charges pour le niveau 1 »
  - « Cela correspond à ce que l'on fait »
- **Maintien des surfaces en prairies permanentes** au niveau de l'exploitation
- **Prise de conscience de la richesse biologique locale**
- **Valorisation du marais**
- **Aucun avantage (19%)**
  - « Avant il y avait moins de contraintes et c'était bien financé »

# Inconvénients et contraintes du dispositif MAE

- **Cahier des charges trop contraignant :**
  - **Calendrier trop strict des dates de fauche (75%) :** souhaiterais faucher plus tôt car perte de la qualité fourragère et de la productivité des prairies.  
Date de fauche trop tardive et pas adaptée au changement climatique  
« Devrait être revue chaque année en fonction du stade d'évolution de la flore »  
« Obligé d'acheter du fourrage à l'extérieur »  
« On récolte de la paille et pas du foin! »
  - **Fertilisation limitée (31%) :** perte de productivité
  - **Contrainte de la surface et du chargement minimum** à engager : ne favorise pas l'installation d'un jeune ou l'arrivée d'un nouvel associé
- **Montant de l'aide insuffisante (31%) :**
  - « Ne couvre pas les pertes de production liées au cahier des charges »
  - « Pas encourageant »
  - « La compensation doit absolument rémunérer la contrainte de perte pour l'exploitation »
- **Retard des paiements (25%) :**
  - « Si vos salaires étaient en retard...», « Inacceptable ! »
- **Risque de contrôles supplémentaires (19%)**

# Difficultés à appliquer les MAE à l'échelle de l'exploitation

## Oui (56%) :

- Difficultés dans la gestion des prairies de façon générale, liées aux contraintes de dates de fauche, de fertilisation et de mise à l'herbe
- Difficulté à trouver un système adapté à la gestion des parcelles en MAE (cheptel pâturant)
- Problèmes de gestion des refus (chardons, rumex...)

## Non (19%):

- « Dispositif intégré depuis longtemps »
- « On s'adapte »
- « Système fourrager bien pensé et organisé avec un ensemble de ressources fourragères »

## Ne se prononce pas (25 %)

# Observation d'une évolution de la biodiversité, en lien avec la mise en œuvre des MAE?

## Ne sait pas (50 %) :

- Car pas de compétences faune / flore
  - Pas intéressés
- « *Je regarde mes vaches* »

## Non (37,5%)

## Oui (12,5%):

- Mais liée à l'élevage et non aux MAE
  - Mais sans précision particulière
- « *Plus d'oiseaux type aigrettes, cigognes et hérons lors des fauches* »

# Pourrait-on améliorer l'efficacité des MAE, et si oui comment ?

## Oui (100%):

- **Plus de souplesse sur les dates de fauche et de mise à l'herbe (37,5%) :**
  - Adapter les dates de fauche au changement climatique et pouvoir faucher plus tôt en fonction de la météo, car chaque année la pousse de l'herbe est plus précoce
  - Consulter les professionnels pour définir un calendrier
  - Permettre des fauches échelonnées en fonction des parcelles
- **Garantie des paiements**  
« La rémunération doit suivre quand on suit les cahiers des charges à la lettre »
- **Augmentation du montant de l'indemnité**
- Adapter les MAE aux micro-territoires à l'intérieur du marais

# Avis et attentes des agriculteurs face au MAE

## Avis

« Outil perfectible qui a le mérite d'exister. Le voir disparaître serait un danger »

« Les MAE orientent vers une gestion extensive des prairies acceptée »

« Toujours un peu gêné de dépendre d'aides pour vivre, mais sans les aides il n'y aurait plus beaucoup d'éleveurs sur le territoire »

« Pourquoi ne pas essayer de s'en passer ? »

« Est-ce qu'il y aura toujours de l'argent ? »

## Attentes

- **Mise en place de nouvelles MAE :**
  - Pour l'entretien et le curage des fossés
  - Pour la prise en charge des clôtures (soit par une aide directe ou par la réalisation par le Parc)
- **Souplesse du cahier des charges**

# Poursuite de la contractualisation des MAE

## Oui (75 %)

Mais :

- Avec plus de niveau 1 et moins de niveau 2
- Avec une diminution des surfaces en MAE
- Obligé de continuer, mais si avait l'autorisation de labourer les prairies, le ferait

## Ne sait pas (25 %)

- La poursuite des engagements dépendra des conditions proposées

## Non (0 %)

- Certains exploitants qui n'ont pas de MAE, pourraient contractualiser si la date de fauche était avancée et la fertilisation moins limitée

# Natura 2000 et activités agricoles

## Comment a évolué l'élevage sur le marais depuis 2003 ?

- Plus de contraintes réglementaires
- Dégradation continue du réseau tertiaire rendant des espaces à exploiter difficile d'accès (inéquation avec le matériel proposé et mis à disposition aujourd'hui)
- Problèmes liés à la quantité et qualité d'eau disponible
- Moins d'élevage donc moins d'entretien avec conséquences sur le réseau hydraulique

# Natura 2000 et activités agricoles

## Perceptions des actions du DOCOB

- A l'exception des MAEC, les exploitants n'identifient pas d'autres actions financées ou mises en place dans le cadre de Natura 2000
- **Marque Parc viande bovine**  
actions 1-2 (36 ?)
- **Maintien et restauration des continuités écologiques**  
actions 2-3-4-11-14...
- **Lutte contre espèces introduites (ragondin...)**  
action 10

# Natura 2000 et activités agricoles

## Les actions proposées concilient-elles territoire N2000 et exploitations agricoles?

- Crainte de voir le territoire du marais se figer
- Besoin d'être accompagnés dans la mise en place de nouvelles productions  
Trouver de nouveaux axes de revenus liés au potentiel agronomique et physique du marais
- Nécessité de pouvoir construire ou agrandir bâtiments d'élevage nécessaire pour héberger les animaux
- Sentiment qu'on ne tient pas assez compte des agriculteurs comme acteurs de ce territoire. Décisions trop souvent prises hors territoire et déconnectées des réalités économiques et physiques du territoire

# Natura 2000 et activités agricoles

- **Renouvellement MAEC**

*Forte réflexion avant nouvel engagement*

- **Etudes d'incidences**

*L'étude d'incidence est perçue comme une procédure de réflexion amont devant éviter la mise en place d'interdictions complètes sur le territoire*

- **Perception des enjeux environnementaux**

*Trouver une cohérence entre attentes environnementales et activités économiques*

- **Plus value Natura 2000 pour les exploitations**

*Valorisation économique parcelles peu productives*

*Conservation prairies permanentes confortant système élevage extensif*

# Natura 2000 et activités agricoles

- **Accompagnement face à la réglementation**

*Uniquement si portage de projet*

*Manque d'informations générales*

- **Besoin de formation**

*Nécessaire afin de mieux appréhender les enjeux Natura 2000*

*Mieux appréhender le potentiel d'actions à mettre en place*

- **Attentes de Natura 2000**

*Moyens financiers supplémentaires*

*Levier pour créer de la valeur ajoutée à leurs productions*

*Remise en question réglementaire pour le maintien de structures d'élevages*

# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000

## Perception de l'élevage - ses difficultés

- Activité peu rentable : 87%
- Activité chronophage : 60%, besoin d'astreinte
- Volonté de maintenir l'activité d'élevage :
  - NSP : 47%
  - Oui : 53 %
  - Non : 0%

Le maintien de l'élevage est principalement une question d'ordre économique (prix rémunérateur 53% – besoin d'investissement 11%)

- Peu de jeunes veulent s'installer en élevage, difficile de trouver un successeur ou un nouvel associé (3)

# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000

## Perception de l'élevage - ses difficultés

- Niveaux d'eau – transport d'eau (2)
- Problèmes sanitaires (parasitisme) (2)
- Parcellaire morcelé (2)
- Qualité de l'eau (1)
- Manque de fourrage (1)
- Bâtiments pas assez fonctionnels (1)

# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000

## Ils nous ont dit :

« L'agriculture va quitter certaines parties du territoire en fonction de l'intérêt des terres. Les prairies humides et les moins commodes vont devenir des friches »

« par quoi allons-nous remplacer les bovins »

« l'économique pourrait avoir raison de ma passion pour l'élevage »

« le travail n'est pas reconnu »

« les prix de la viande n'ont pas évolué depuis plus de 20 ans »

« je suis un éleveur dans un monde de céréalier »

« il faut encourager les jeunes éleveurs »

# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000

## Projets sur l'exploitation

### Les projets communs

- Bâtiments : 5 souhaitent agrandir leurs bâtiments – 1 souhaite le réaménager.
  - 3 souhaitent y intégrer du photovoltaïque
- Trouver un successeur – nouvel associé : 6

### Ce qui ressort à la marge

- Conversion en bio (partie plaine)
- Arrêt de l'atelier bovin lait
- Diminuer le cheptel
- Construction atelier volailles
- Achat d'un robot de traite
- Mise aux normes
- Vente directe

# Elaboration du diagnostic agricole socio-économique des exploitations agricoles du Marais Poitevin dans le cadre de la réécriture du DOCOB Natura 2000



Merci de votre attention

